



DEVE VOILÀ L'ÉTÉ!

OÙ EN SOMMES-NOUS?

Le 11 Février 2019, la CFDT a été reçue par P. Komitès élue en charge de la DEVE.

Elle a été interpellée sur les sujets suivants :

- * Revalorisation de l'indemnité du responsable de site ;
- Revalorisation de l'indemnité de l'adjoint d'agent de maitrise horticole ;
- * Revalorisation et augmentation des indemnités relatives aux TSO;
- ❖ Revalorisation pour les ATEE en rythme de travail mardi/samedi et plus de considération;
- Que la grille indiciaire des agents de maîtrise horticole et des TSO de la DEVE soient identiques;
- Possibilité pour les agents en rythme mardi/samedi de pouvoir occasionnellement faire des permanences les lundis;
- ❖ Faciliter l'accès au poste de TSO par le biais de prépa à concours ou la possibilité de devenir faisant de fonction TSO dans l'objectif de promouvoir les ATEE;
- ❖ Accès au plan de formation des techniciens de la ville pour les TSO;
- Revalorisation de la prime de conduite qui n'est pas la même en fonction des directions.

Après plus d'un mois d'attente, la *CFDT* exige des réponses.

(A SUIVRE...)

CFDT UN SYNDICAT ANCRÉ DANS VOTRE RÉALITÉ!

Cfdt: 2019
1er SYNDICAT DE FRANCE





CFDT INTERCO des **S**ervices **P**ublics **P**arisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS **2** 01 49 96 68 10 E-mail : spp.cfdt@paris.fr Web : cfdtintercospp.fr